



Le don de titres

Un outil de
développement
philanthropique
pour les OBNL



Jean-Philippe Bernard, FCSI^{MD}, CIM^{MD}
Conseiller en gestion de patrimoine
Gestionnaire de portefeuille



**FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE**
GESTION DE PATRIMOINE

GRUPE
FINANCIER | **BERNARD**

Notre équipe

- > **Plus de 50 ans d'expérience** cumulée dans le milieu financier
- > **Gestionnaire de portefeuille CIM** : Notre expertise en gestion de placement à votre porté
- > Près de **300 clients** dont plus de **70 OBNL**
- > Notre double expertise : **OBNL et propriétaires / dirigeants d'entreprises**



Jean-Philippe Bernard, FCSI^{MD}, CIM^{MD}
Conseiller en gestion de patrimoine
et gestionnaire de portefeuille
514 871-5081
jeanph.bernard@bnc.ca

Jean Philippe est à la Banque Nationale depuis 1998. Il œuvre auprès d'OBNL, d'associations, d'entrepreneurs et de professionnels depuis 2003, il connaît donc bien leur dynamique d'affaires. Il saura apporter des conseils avisés à votre gestion financière.



Francis Martin
Associé en gestion de patrimoine
514 390-7948
francis.martin@nbc.ca

Francis s'est joint à la Financière Banque Nationale en 2016 et plus récemment a travaillé sous l'ombrelle de Gestion Privée 1859. Il excelle dans sa relation avec les clients au quotidien et offre un service client hors pair.



Olivier Babineau-Jacques, CIM^{MD}
Analyste en placement
514 412-3122
olivier.babineaujacques@bnc.ca

Entré au sein de la Financière Banque Nationale en 2016, Olivier excelle dans sa relation avec les clients au quotidien. Son dévouement profond assure un service client hors pair.



Éric Harvey
Conseiller en sécurité financière
Cabinet d'assurance Banque Nationale¹

Éric et son équipe sauront vous conseiller sur votre programme d'assurance collective pour vos employés en plus de vous offrir des solutions intéressantes dans le cadre de votre programme de dons planifiés.

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine 1, Place Ville-Marie, bureau 1700, Montréal, Québec, H3B 2C1

1. Les produits et services d'assurance sont fournis par le Cabinet d'assurance Banque Nationale inc. (CABN). CABN n'est pas membre du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE). Les produits d'assurance ne sont pas protégés par le FCPE.

Don de titres cotés en bourse

(y compris les parts de fonds distincts ou communs)

- › Le gouvernement a rendu particulièrement intéressant le don d'actions cotées **en bourse en éliminant l'imposition du gain en capital.**
- › L'opération consiste généralement en un simple transfert électronique d'actions, réalisés par un conseiller.
- › **Avantages** : obtention immédiate d'un reçu pour don équivalant à la juste valeur marchande (JVM) des actions.

Exemple / Le donateur souhaite faire un don de 10 000 \$

	Option 1 Don de 10 000 \$ Produit de la vente des actions	Option 2 Don des actions
Produit de la vente	10 000 \$	10 000 \$
Gain en capital	8 000 \$	8 000 \$
Gain imposable (50 % de 8 000 \$)	4 000 \$	0
Impôt sur le gain (53,3 % de 4 000 \$)*	- 2 132 \$	0
Crédit d'impôt	5 289 \$	5 289 \$
Gain d'impôt 5 289 \$ - 2 132 \$	3 157 \$	5 289 \$
Appauvrissement	4 711 \$	2 578 \$

Juste valeur marchande des actions	10 000 \$
Prix de base des actions	2 000 \$
Taux d'imposition (taux combiné hypothétique)	53,3 %
Reçu pour don	10 000 \$
Crédit d'impôt	5 289 \$

*Pour un particulier imposé au taux marginal d'imposition maximal et en prenant

Avantages et caractéristiques

Avantages – Organismes	Avantages – Donateurs	Actifs admissibles	Donateurs – types
<ul style="list-style-type: none">› Utilisation immédiate› Liquidité› Faible risque› Opération généralement simple et peu coûteuse	<ul style="list-style-type: none">› Reçu pour la juste valeur marchande› Aucun impôt sur le gain en capital› Satisfaction de voir le don servir immédiatement	<ul style="list-style-type: none">› Actions› Obligations› Parts de fonds communs› Parts d'un régime d'actionnariat des employés	<ul style="list-style-type: none">› Détenteurs (de tout âge) de titres admissibles qui ont les moyens de renoncer à ces titres et aux intérêts ou dividendes qu'ils produiraient

Notre accompagnement



- › Réception des titres dans le compte de l'organisme et avis envoyé au client;
- › Vente – sans commission – des titres reçus (certaines conditions s'appliquent);
- › Si désiré, après la vente, transfert de la somme à votre compte bancaire;

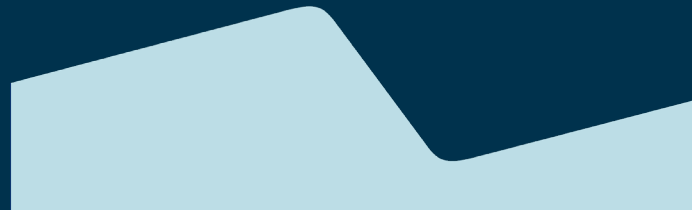


« Votre **organisme** a une réalité unique »

C'est avec une stratégie sur mesure
qu'il répondra au mieux à sa mission

[Parlez-nous de votre organisme](#)

« Des outils **clé en main**
à votre disposition »



Lettre et formulaire de don de titres

[Prénom Nom]
[Adresse]
[Ville] [PV] [Code postal]

[Ville], le [jour mois année]

Objet : Le don de titres, un avantage fiscal.

[Madame OU Monsieur OU Bonjour],

[Nom de l'organisme] désire vous exprimer notre plus grande reconnaissance pour la générosité que vous avez témoigné envers notre cause au cours des dernières années. Grâce à votre contribution nous pourrions [décrire mission de l'organisme].

Afin d'encourager votre engagement, nous jugeons important de vous faire part d'astuces financières susceptibles d'optimiser fiscalement votre geste. À cet effet, sachez-vous que le don de titres pourrait vous faire économiser de l'impôt ? Voici plus de détails :

	Option 1 Don de 10 000\$ Produit de la vente des actions	Option 2 Don des actions
Produit de la vente	10 000\$	10 000\$
Gain en capital	8 000\$	8 000\$
Gain imposable (50% de 8 000\$)	4 000 \$	0
Impôt sur le gain (45% de 4 000\$)	- 1 800\$	0
Crédit d'impôt (45% de 10 000\$)	4 500\$	4 500\$
Gain d'impôt (4 500\$ - 1 800\$)	2 700\$	4 500\$
Coût du don	7 300\$	5 500\$

*Taux d'impôt à 45%. Crédit d'impôt de 45%

Si vous détenez des titres (actions) ou fonds dans un compte non enregistré, vous pourriez profiter d'une optimisation fiscale importante en donnant vos titres. Une discussion avec votre comptable ou conseiller en placement permettra de vous fournir plus d'information à ce sujet.

Merci d'avance de votre générosité et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'information

[signature]
[Prénom Nom]
[Titre]
[Nom de l'organisme]
[Adresse]

Don d'un titre coté en bourse à la "nom de votre organisme"

Merci pour votre précieuse appui à "nom de votre organisme" en faisant don de titres. Le transfert des titres (actions, obligations et fonds communs de placement) est un processus simple grâce auquel vous pourrez réaliser des économies d'impôt considérables.

1. Renseignements sur le donateur

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov _____ Code Postal _____
Numéro de téléphone _____ Courriel _____

2. Renseignements sur le courtier

Nom de la firme _____
Nom du courtier _____
Ville _____ Prov _____ Code Postal _____
Numéro de téléphone _____ Courriel _____
Télécopieur _____

3. Titres à transférer

Numéro de compte de provenance _____
_____ parts de _____
Quantité _____ description titre _____
_____ parts de _____
Quantité _____ description titre _____

4. Dépositaire des titres transférés en nature

Compte d'investissement de la "nom de votre organisme" N° # xxx-xxxx-x-x"

Financière Banque Nationale

Code du courtier DTGNXXXX CUIDNBCS

XXXX EUROCLEAR N° XXXXX XXXXX

J'autorise ce transfert en guise de don de bienfaisance à la "nom de votre organisme".

J'accepte que la "nom de votre organisme", ou son mandataire, communique avec mon courtier à des fins transactionnelles

Signature du donateur/client _____ Date _____

Commentaires ou consignes supplémentaires :

Votre reçu de don

- La valeur de votre reçu de don est calculée selon le cours de clôture des titres le jour où le dépositaire de la Financière Banque Nationale en accuse réception.
- Exception - Transferts en provenance d'une succession: Veuillez communiquer avec le représentant de la "nom de votre organisme" concernant l'évaluation des titres.

Logo de votre
organisme

- 1) Veuillez remplir le présent formulaire. Les renseignements demandés sont nécessaires au transfert, au suivi ainsi qu'à l'émission de reçu.
- 2) Transmettez le présent formulaire à votre courtier. Votre courtier prendra les dispositions nécessaires pour le transfert des titres au compte d'investissement de la "nom de votre organisme". La "nom de votre organisme" ne peut pas amorcer le transfert. Si vous ne transigez pas avec un courtier, veuillez expédier directement le présent formulaire par télécopieur à votre institution de placement.
- 3) Envoyez une copie du présent formulaire au courtier de la Fondation (ou demandez à votre courtier de le faire):
Jean-Philippe Bernard
Financière Banque Nationale
Gestion des transferts de comptes
1010, rue De La Gauchetière Ouest
Mezz. 100
Montréal (Québec) H3B 5J2
Téléphone : 514 975 3819
- 4) Envoyez une copie du présent formulaire à la "nom de votre organisme" (ou demandez à votre courtier de le faire) afin que nous soyons en mesure d'émettre un reçu pour votre don.

"Nom de votre organisme"
Directeur(trice) général(e)
Téléphone : xxx
Cellulaire : xxx
Courriel : xxx
Télécopieur : xxx

Votre appui nous est précieux et nous vous remercions de tout cœur de nous aider à "mission de votre organisme"

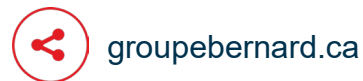
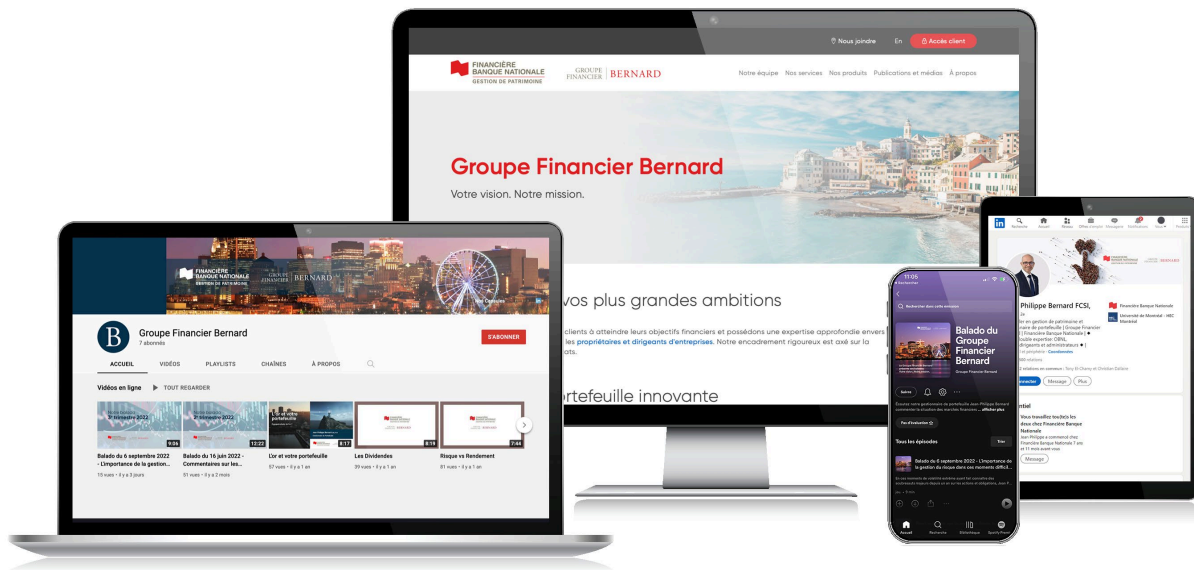
Signature
numérique

Le numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance de "nom de votre organisme" est le "numéro de votre organisme"

Envoyez-nous un courriel pour recevoir la version modifiable Word
olivier.babineaujacques@bnc.ca



Restons en contact



Financière Banque Nationale (la Firme) est une filiale en propriété exclusive de Banque Nationale du Canada. Les renseignements contenus aux présentes ont été obtenus de sources que nous croyons fiables mais ne sont pas garantis par nous et pourraient être incomplets. Les opinions exprimées sont basées sur notre analyse et interprétation de ces renseignements et ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation d'offre d'achat ou de vente des valeurs ci mentionnées. La Firme peut agir à titre de conseiller financier, d'agent fiscal ou de souscripteur pour certaines des sociétés mentionnées aux présentes et peut recevoir une rémunération pour ses services. La Firme et/ou ses dirigeants, administrateurs, représentants, associés peuvent être détenteurs des valeurs mentionnées aux présentes et peuvent exécuter des achats et/ou des ventes de ces valeurs de temps à autre sur le marché ou autrement. Avis aux résidents américains: NBF Securities (Corp filiale de l'entreprise, accepte toute la responsabilité du contenu du présent rapport, sous réserve des conditions susmentionnées. Tout ressortissant américain qui désire effectuer des opérations sur l'un des titres dont il est question aux présentes ne peut le faire que par l'intermédiaire de NBF Securities (Corp. Toute reproduction en tout ou en partie de l'information contenue aux présents est interdite sans l'autorisation préalable de Financière Banque Nationale. La Financière Banque Nationale est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA TSX). La Financière Banque Nationale est membre du Fond canadien de protection des épargnants.